

# RIMBACH-PRES-MASEVAUX (68290)

FRANCE / ALSACE / HAUT-RHIN

## 17<sup>ème</sup> Marche Populaire

Internationale de montagne  
Parcours : 6 km et 12 km

**Samedi 5 & Dimanche 6 Juillet  
2025**



ORGANISE PAR

**LES BASKETTEURS  
DU CERCLE SPORTIF  
SAINT AUGUSTIN**

Membre de la FFSP n°F1205  
Visa FFSP n° 2025 68 97 J

 : <http://www.ffsp.fr>

 : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 : [Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté  
N°012156 du 2 août 2001

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIME PAR L'ASSOCIATION

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS



**Départ et arrivée :** FOYER RURAL,  
41 Rue Principale,  
68290 RIMBACH-PRES-MASEVAUX

**Horaires :** Départ de 07h00 à 14h00 les 2 jours pour le 6 et 12 km  
Arrivée limitée à 18 heure.

**Parcours :** Marche Populaire internationale de montagne au cœur des Vosges du sud.  
**Circuits de montagne fléchés de 6 km et 12 km.**  
Ouvert à tous.  
Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

**Licence de Participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une licence famille de 6€** (enfants jusqu'à 16 ans)  
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**Préinscriptions :** Pour les groupes, avant le **Dimanche 22 Juin 2025**

**Inscriptions :** M. UHLEN André  
16, rue du Pâtre  
68290 Rimbach-Près-Masevaux  
06.69.91.38.01

ou

M. GRANKLATEN Francis  
06.65.63.79.53



**Récompenses :** Aux groupes de plus de 10 participants et annoncés à l'avance

**Assurance :** La FFSP est garantie en Responsabilité Civile auprès de la MAIF.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

**Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle.  
Possibilité d'achat de casse-croûtes et de boissons aux différents points de contrôles.

**Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.  
**Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.**

## Secourisme :

- Premiers secours assurés par des membres de l'association présent tout au long du parcours.
- Urgence : 112

*Pour respecter notre environnement et pour un geste écologique nous n'utilisons plus que des ECOCUP.  
Une consigne vous sera demandée, mais vous pourrez la récupérer dès leur restitution.*

**La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.  
Interdiction de fumer en forêt et/ou d'allumer un feu.**

